

Etretat

magazine

Bonnes fêtes de fin d'année

n°2

Edito du Maire



Chères Etretataises, chers Etretatais,

Voilà bientôt un an que notre équipe municipale est en place ! La rentrée de septembre a été riche en événements. Nous avons travaillé sur le transfert de plusieurs compétences à la communauté de communes de Criquetot, notamment l'eau et assainissement. Elle devra gérer la disparité des installations et des états des réseaux, la disparité des fiscalités, des régimes juridiques ? Comment les coûts vont-ils évoluer ? Quelle suite sera donnée au programme de travaux pour Etretat ? Nous serons présents lors des commissions de travail pour débattre et préserver au mieux les intérêts des Etretatais.

Un moment fort, la signature de la convention de partenariat entre le Département et le Conservatoire du Littoral en mairie d'Etretat dans le cadre de l'Opération Grand site. Quel intérêt pour les Etretatais ?

Mieux stationner et circuler ! Services de l'Etat, élus locaux et résultats de l'évaluation réalisée antérieurement convergent vers la nécessité de définir un nouveau plan de circulation et de stationnement sur Etretat. Objectifs ? Protéger et sécuriser le site, assurer une qualité d'accueil des visiteurs et développer des modes de déplacements doux. Les travaux de la chapelle seront réalisés ainsi que l'aménagement de son accès. Les chemins de randonnée par le sentier côtier seront aménagés. L'offre intitulée « Etretat vous tend les bras » d'avril à octobre, transport train + car Paris-Etretat à partir de 18 €, a été mise en place pour la deuxième année par la SNCF en partenariat avec le Département et la Région. Bien d'autres actions pourront s'inscrire dans le cadre de l'Opération Grand Site

La fin de l'année approche à grands pas et chaque jour, nous travaillons pour améliorer votre cadre de vie et pour animer le village. À la mi-décembre, Etretat s'illuminera : Noël 2017 sera l'occasion d'un village de Noël sur la place de la mairie et de nombreuses festivités.

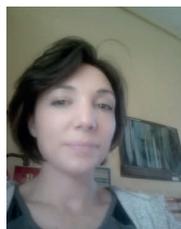
Dans l'attente de vous voir pendant cette période, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Catherine Millet - Maire d'Etretat

Sommaire

- Page 3** A l'écoute des habitants - Vrai-Faux
- Pages 4/5** Du neuf dans le stationnement
- Page 6** Conserver le littoral
- Page 7** Bientôt un nouveau médecin ?
- Pages 8** Un cinéma à Etretat
- Page 9** Le projet de musée du patrimoine
- Pages 10/11** Ces derniers mois à Etretat
- Pages 12/13** Et si l'on parlait commerces
- Page 14/15** Associations
- Page 16** Gérer le déficit en galets
- Page 17** Police Municipale - Etat-Civil
- Page 18** Infos Pratiques
- Page 19** Expression des groupes
- Page 20** C'est bientôt Noël

En bref : Une nouvelle directrice



Depuis la dernière rentrée scolaire, Gwenaëlle Sausse est la nouvelle directrice de l'école élémentaire d'Etretat.

Dans l'éducation nationale depuis 11 ans, Gwenaëlle Sausse était auparavant à l'école de Saint-Marie-au-Bosc où elle enseignait en cours préparatoire. Depuis son arrivée à Etretat, elle enseigne dans une classe double, CE1 – CE2. « J'avais envie de changer » déclare-t-elle, et de poursuivre « 7-8 ans, c'est un âge intéressant, ils sont plus autonomes ».

Autonomie encore, mais en ce qui la concerne cette fois, « avant je faisais partie d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI), nous étions donc plusieurs écoles à travailler ensemble. Aujourd'hui ce n'est plus le cas », explique-t-elle.

Gwenaëlle Sausse n'a pas cherché à révolutionner quoi que ce soit depuis son arrivée... elle préfère s'inscrire dans la continuité, mais avec sa personnalité.

Elle glisse tout de même au détour d'une phrase : « il faudrait bien que nous trouvions un nom à cette école, en collaboration avec la municipalité, mes collègues et les parents d'élèves ».

A l'écoute des habitants



Ghislaine Pitte

Ecouter, comprendre et agir ! Ce pourrait être le credo de **Ghislaine Pitte**. **Adjointe au Maire, en charge de la vie quotidienne et de la proximité**, cette Etretataise qui a passé plus de 40 ans à la Poste du village connaît bien ses habitants.

Sa fonction peut sembler simple, puisqu'il s'agit en apparence d'écouter les doléances des habitants, mais elle est en fait extrêmement complexe, puisqu'au-delà de l'écoute, il s'agit également de répondre aux attentes.

Bien entendu, il y a celles qui peuvent se régler au plus vite, une porte de toilettes publiques fracturée ou quelques marches un peu glissantes, mais il arrive aussi que certaines doléances demandent un certain

temps de réflexion. Ainsi, quand les habitants de la rue Notre Dame, une des plus longues de la commune, demandent l'installation d'un banc, cela demande forcément quelques semaines. Mais une fois le banc installé, la satisfaction de l'élue est au rendez-vous et Ghislaine Pitte de nous raconter cette anecdote : « j'ai croisé un jour une personne qui était à l'origine avec d'autres de la demande concernant ce banc, elle est spontanément venue me faire une bise pour me remercier ».

Car toutes les demandes ont un suivi. Ghislaine Pitte a pour cela un petit cahier lui permettant de suivre l'état d'avancement des remarques qui lui sont faites. Un service visiblement très apprécié des habitants et un rôle dans lequel l'élue semble tout à fait à l'aise.

Les potins du Perrey

La Vidéo protection

La vidéo protection n'est pas utile, il ne se passe rien à Etretat : faux

Les actes de délinquance sont en augmentation sur notre territoire, vandalisme, vols avec effraction, les commerçants sont particulièrement touchés. C'est également un outil très utile dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, d'ailleurs fortement recommandé par les services de l'état.

Les habitants seront surveillés dans la rue : faux

Une seule personne, préalablement désignée sera habilitée à visionner les images et cela, seulement en cas de problème. Ces images ne sont conservées qu'un mois. C'est un outil de lutte contre la délinquance et le sentiment d'insécurité. La vidéo protection ne menace pas les libertés, elle défend, elle protège.

Ça coûte cher : Vrai

200 000 €, c'est un équipement qui pèse lourd pour la municipalité mais des subventions seront demandées.

Le départ du kinésithérapeute

La municipalité n'a rien fait pour le garder : faux

Depuis notre élection, nous nous rencontrons régulièrement pour trouver des solutions au local inadap-

té rue Notre Dame. Plusieurs pistes ont été étudiées au fil des mois pour finalement nous mettre d'accord sur un projet qui nous semblait le mieux adapté aux besoins. Sa décision précipitée de partir sans nous en avertir nous a bien sûr surpris et navrés ! Peut-être un malentendu à propos du loyer qui n'a jamais été réellement discuté et pour lequel nous étions prêts à participer à la même hauteur que notre kiné afin de satisfaire ses possibilités budgétaires ? Dommage !

Le départ du Docteur Dansoreau

Elle est partie parce qu'elle était mal logée : faux

Elle est partie parce qu'elle n'avait pas assez de patientèle. Les Etretatais n'ont pas joué le jeu ! Pour que nous gardions un médecin, il est vital de lui assurer une patientèle suffisante. Les conditions avantageuses proposées par la municipalité ne suffisent pas, les offres sont nombreuses pour les médecins. Je n'imagine pas Etretat sans médecin, notre pharmacie en serait menacée, les infirmières etc... Nous devons nous mobiliser pour conserver nos professionnels de santé et c'est en choisissant d'aller chez le médecin installé dans notre commune que nous y parviendrons. Seule, la municipalité n'y parviendra pas.

Stationnement



La révolution PayByPhone !



Laurent Hondo

C'est ce que l'on peut appeler le **stationnement 2.0, un stationnement totalement dématérialisé. Depuis le 1er septembre dernier les automobilistes peuvent payer leur stationnement à distance, grâce à une simple application sur leur smartphone : PayByPhone.**

Plus de monnaie...mais un sms

Avec ce nouveau système, les visiteurs peuvent effectuer le paiement de leur stationnement ponctuel en quelques clics sur leur mobile. Ainsi plus besoin de monnaie ou de carte de crédit pour payer son stationnement. Mieux encore, un sms ou une notification vous est envoyé 5 minutes avant la fin du délai de stationnement déjà réglé. Vous avez alors la possibilité de prolonger ce délai à distance pour éviter d'être verbalisé.

Ne payer que le stationnement consommé

Notez que le tarif est progressif. Il commence à 1€, tarif minimum pour la première heure sachant que la première demi-heure est gratuite. Il est ensuite progressif par période de 10 minutes. Mais la vraie révolution, c'est la possibilité de ne pas payer le temps de stationnement non consommé : il suffit d'interrompre le décompte et l'utilisateur ne sera facturé que du temps réellement utilisé.

Comment ça marche ?

Il vous suffit de télécharger l'application PayByPhone sur AppStore ou GooglePlay, c'est gratuit et utilisable dans de nombreuses villes en France. Lors de la première utilisation, l'utilisateur est invité à préciser son identité, son numéro de plaque d'immatriculation et un numéro de carte bancaire valide. Il aura simplement, par la suite, à sélectionner sa zone de stationnement et la durée de son choix.

Il est aussi possible d'utiliser PayByPhone, via internet : paybyphone.fr ou par téléphone au 01 74 18 18 18. Fini le justificatif de paiement à apposer sur son tableau de bord. La police municipale aura juste à vérifier la plaque d'immatriculation en temps réel grâce à son appareil de contrôle.

Pour information, à ce jour, PayByPhone est proposé sur plus de 370 000 places de stationnement en France dans plus de 150 villes parmi lesquelles: Paris, Boulogne-Billancourt, Caen, Calais, Colmar, Dunkerque, Issy, La Rochelle, Le Havre, Nantes, Orléans, Montpellier, Nice, Toulon, Vannes.

Quatre zones

Zone rouge : (hypercentre) - code 76791

Zone Orange : (périphérie) - code 76792

Zone Verte : (quartier de la Gare) - code 76793

Zone Grise : Stationnement cars de tourisme (parking du Grand Val) - code 76794



Le forfait de post-stationnement.

Autre nouveauté dans le domaine du stationnement payant, le forfait de post-stationnement (FPS).

À partir du 1er janvier prochain, l'amende pénale de 17 € relative aux infractions au stationnement payant sur voirie, est supprimée. Le caractère payant du stationnement devient une question gérée directement par les communes qui en fixent le montant.

Fonctionnement du FPS

Deux cas peuvent se présenter : pas de paiement, le montant du FPS dû correspond au montant fixé pour la durée maximale de stationnement, ou paiement insuffisant, le montant du FPS est alors réduit du montant de la redevance de stationnement déjà réglée.

La durée maximale de stationnement en zone rouge est de 5 h30 et le FPS a été fixé par le conseil municipal à 30€.

Elle est de 10 h30 en zone orange et le FPS a été fixé à 25 €.

En zone grise, la durée maximale de stationnement est de 10 h30 et le FPS a été fixé à 70 €.

Il est possible de contester le FPS. Pour cela il convient de se renseigner en mairie sur la marche à suivre.

Les autres tarifs :

Les badges résidents permettent le stationnement gratuit sur places payantes hors du parking fermé de Fréfossé. Pour les habitants en zone payante et ne possédant pas de garage ou d'emplacement de stationnement privé, la délivrance d'un deuxième badge est possible. Les propriétaires de gîtes (qui acquittent la taxe de séjour) et les hôtels ont la possibilité d'acheter un ou plusieurs badges pour leurs clients.

Les employés des entreprises étretataises ne résidant pas à Eretat bénéficient d'un badge « employé » permettant le stationnement sur places payantes en zone orange uniquement.

Les badges ne sont pas valables sur les places achats rapides où la règle d'une demi-heure maxi s'applique à tous.

Les voitures 100 % électriques bénéficient du stationnement gratuit sur toutes les places payantes

(hors du parking fermé de Fréfossé).

Les personnes handicapées bénéficient du stationnement gratuit, quelles que soient la zone et la place occupées.



Grand Site

Préserver le littoral !



Catherine Millet

Le site de la Falaise d'Amont à Etretat est protégé par le Conservatoire du littoral. Ce site naturel, d'une superficie de 35 hectares est géré par le Département de Seine Maritime.

La chapelle Notre-Dame-de-la-Garde d'Etretat, plus communément appelée chapelle des marins, était jusqu'alors la propriété d'un particulier. La Région a participé financièrement à l'acquisition de cet édifice par le Conservatoire du littoral en 2014.

Ce dernier dispose donc maintenant de l'ensemble des moyens d'action nécessaires pour préserver un espace à la hauteur de la renommée d'Etretat. Une acquisition inscrite dans le cadre de l'Opération Grand Site lancée en juin 2014, avec 13 Communes du littoral situées entre Saint-Jouin-Bruneval et Fécamp.

À terme, l'opération doit aboutir à la labellisation de ce territoire en tant que « Grand Site de France », permettant au Conservatoire du littoral et à la ville d'Etretat, de préserver les qualités naturelles et culturelles de ce site soumis à une forte fréquentation.

Le stationnement réglementé

C'est pourquoi, il a été décidé, d'interdire la circulation à tous les véhicules à moteur lors de la période de forte affluence touristique : Avenue Damilaville, (partie comprise entre l'avenue Nungesser-et-Coli – RD 11- et

l'espace Nungesser-et-Coli), Rue Jules Gerbeau (partie comprise entre la route de Bénouville et l'avenue Damilaville) et Rue de l'Abbé Cochet (partie comprise entre la rue Georges Bureau et la rue Jules-Gerbeau) Ne sont pas concernés, les véhicules remplissant une mission de service public, ceux œuvrant dans le cadre de l'exploitation et de l'entretien des espaces naturels, les véhicules des propriétaires et leurs ayants-droit devant accéder à leurs propriétés à des fins privées, les personnes accédant à la falaise d'amont pour visiter les



Jardins d'Etretat, sous réserve de la capacité d'accueil du parking de la falaise d'amont et les personnes autorisées à circuler par l'autorité municipale.

Dans le même esprit, il est également interdit : la privatisation du lieu (mariage et autres cérémonies), les constructions nouvelles, les

activités commerciales non directement liées à la mission du Conservatoire du littoral, les activités allant à l'encontre des usages actuels (banalisation...), l'affichage sur ou à proximité du bâtiment de toute nature sans autorisation écrite du Conservatoire du littoral en dehors de l'information directement liée à la gestion du site et à son animation, l'apposition par des tiers de pancartes ou panneaux publicitaires de quelque nature qu'ils soient et la mise à disposition à l'intérieur de la chapelle de documents d'information et de tourisme n'ayant pas de lien direct avec la mission du Conservatoire du littoral.



Bientôt un nouveau médecin ?



Philippe-Emmanuel ADES

Le dernier médecin en exercice sur ETRETAT, qui avait ouvert un cabinet de médecine de proximité avec le soutien de la municipalité durant l'été 2016, a fermé son cabinet le 20 septembre sans successeur. Informée, l'actuelle municipalité a pris des contacts et entamé des recherches dès le mois de juillet pour maintenir une présence médicale de proximité à l'automne 2017, en concertation avec les professionnels de santé concernés sur le territoire ainsi qu'avec le Conseil de l'Ordre des Médecins.

Un médecin de la Communauté européenne a pris contact avec des représentants du Conseil municipal pour envisager de reprendre le cabinet de consultation d'ETRETAT. A ce jour, sa décision définitive est en attente de la procédure administrative auprès du Conseil National de l'Ordre des Médecins. La municipalité s'est engagée de son côté à faciliter les conditions d'accueil et d'installation de tout nouveau médecin»

S'installer dans la durée

Un nouveau médecin à Etretat, voilà qui devrait rassurer, celles et ceux qui ne peuvent aujourd'hui trouver un médecin référent, les cabinets médicaux aux alentours affichant complet. En effet, comme le souligne le docteur ADES, «L'activité du cabinet médical de Criquetot l'Esneval est actuellement saturée - du propre aveu des professionnels - et n'est pas en mesure de prendre en charge des nouveaux patients (ni d'assurer une activité de consultation délocalisée sur Etretat). Et d'ajouter, « avoir un nouveau médecin, c'est bien, mais pour qu'il reste, il

faut aussi que les Etrétatais soient au rendez-vous, car on le sait, un médecin sans patientèle, ne restera pas». Car c'est bien là tout le problème. Des cabinets médicaux se créent à une dizaine de kilomètres, ils sont très vite saturés et ne peuvent répondre à la demande, mais dans le même temps, lorsqu'un médecin exprime le souhait de s'installer dans une commune rurale, il convient que les habitants répondent présents et fassent de ce nouveau médecin, leur médecin référent.

116-117 MON NOUVEAU NUMÉRO DE MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE
NUMÉRO GRATUIT JOIGNABLE EN NORMANDIE

DANS QUEL CAS COMPOSER LE 116-117 ?

Lorsque le cabinet de mon médecin est fermé :

- j'ai besoin d'un conseil ou d'un avis médical;
- j'ai un doute sur mon état de santé et je souhaite être orienté vers la solution médicale la plus adaptée;
- j'ai des symptômes qui me semblent nécessiter une consultation médicale ou une visite à domicile.

EN CAS D'URGENCE VITALE, JE COMPOSE LE 15

QUAND PUIS-JE COMPOSER LE 116-117 ?





Un cinéma à Etretat !



Pierre-Antoine Dumarquez

Depuis 2013, le cinéma avait disparu du territoire. Une nouvelle structure juridique a été créée pour développer l'offre cinématographique en milieu rural et Etretat est l'un des sept actionnaires. Le lancement est prévu pour le tout début de l'année 2018.

Pendant près de 20 ans, c'est l'association «Ciné pour tous» qui assurait la diffusion cinématographique, en milieu rural, dans les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime. En juillet 2013, lorsqu'elle disparaît, les communes anciennement desservies par le circuit itinérant ont souhaité élaborer un nouveau projet. Les communes de Clères, Corneilles, Criquetot-l'Esneval, Etretat, Fauville-en-Caux, Saint-Saëns et la Communauté de Communes Caux Estuaire ont décidé de se réunir au sein d'une association de préfiguration «CINÉ 276» avec pour objectif la construction d'une offre de diffusion numérique sur leurs territoires. Les communes de Duclair et de Blangy-sur-Bresle les ont rejointes sur le projet initial ainsi que Terres-de-Caux. «C'est le travail assidu et tenace de chacun des élus, explique Pierre-Antoine Dumarquez, Adjoint en charge de la Culture, qui a permis l'émergence de ce projet qui va renouveler l'offre de cinéma. L'association a en effet su définir ses objectifs et solliciter les collectivités territoriales de leur soutien ainsi que des mécènes. Le projet a également bénéficié d'une subvention exceptionnelle, au titre de la réserve parlementaire de Catherine Morin-Dessailly, Sénatrice de Seine-Maritime, Présidente de la Commission Culture au Sénat ». De là Ciné Seine, une Société Publique



Locale (SPL), composée finalement de sept collectivités dont Etretat a été créée en mars 2017. Elle a lancé une consultation de délégation de service public pour retenir un exploitant de cinéma qui devra assurer la programmation et la diffusion des séances dans chacune des communes adhérentes.

Un retour très attendu

«Le retour du cinéma dans nos communes rurales doit permettre à tous d'accéder à la culture, dans la proximité et dans l'actualité», explique Pierre-Antoine Dumarquez, représentant de la Ville d'Etretat auprès de Ciné Seine et d'ajouter, «on sait que le cinéma est un art partagé du plus grand nombre, mais la distance des salles obscures est un frein à leur fréquentation régulière. Il s'agit donc de proposer une diffusion de films dans la proximité de salles équipées pour cela dans le cadre de ce circuit itinérant et à un tarif accessible, notamment pour la jeunesse». Chaque collectivité décidera de sa fréquence à raison d'une à deux soirées par mois avec, à chaque fois la diffusion de deux films : à 18h00, pour le jeune public et à 20h30, pour le public adulte. La programmation de la diffusion sera arrêtée sur la base d'un catalogue qui sera proposé par l'exploitant combinant toutes sortes de films. Il est envisagé également des diffusions de documentaires à la demande, pour faire écho à un événement local, comme à l'appui d'une conférence ou pour une manifestation. Rendez-vous donc prochainement à la salle Boissaye pour le grand retour du cinéma sur notre territoire !



Projet de musée du patrimoine !

Etretat, perle de la côte d'Albâtre, connue dans le monde entier se doit d'avoir un espace culturel permanent dans lequel sera mis en valeur son patrimoine.

Les Etretais aiment passionnément leur ville, ils en sont fiers et ils ont raison. Pourquoi cette ville, qui a retenu par son charme les peintres, les écrivains, les musiciens, les plus éminents personnages du XXI^e siècle ne posséderait-elle pas son musée ?

Ce musée, Etretat doit l'avoir pour mettre en scène les témoins de son histoire, remonter le temps en toute liberté pour que commence l'enchantement et offrir la plus merveilleuse promenade de son passé.

Les membres de l'Association des Amis du Musée du Patrimoine d'Etretat (AMUPE), présidée par Jean-Pierre Thomas (photo ci-contre avec Pierre-Antoine Dumarquez), avec la participation et le soutien de la ville d'Etretat ont concrétisé ce projet en y travaillant d'arrache pied : l'ouverture au public est prévue pour la saison estivale 2018.

Lieu d'exposition

Le seul lieu disponible aujourd'hui est l'ancien musée dit «Nungesser et Coli» situé sur la falaise d'amont à proximité de la chapelle Notre-Dame, des Jardins d'Etretat et du mémorial Nungesser et Coli.

L'espace mis à disposition comprend une salle d'exposition sur un seul niveau de 126 m² (21m x 6 m) et d'un sous-sol de 35 m² disponible (7m x 5m) pour les réserves.

Pour casser la longueur de l'espace, le parcours miséographique a été conçu avec des cimaises perpendiculaires aux murs et parallèles dans les espaces vides.

Contenu de l'exposition

Sans rentrer dans le détail de chaque thème, la visite commencera par une première partie sur les origines d'Etretat, un village né de la mer, puis se poursuivra par la naissance de la station balnéaire, ses personnages célèbres et son patrimoine artistique,

La deuxième partie de la visite concernera les événements qui ont marqué son passé, Etretat dans la tourmente en 1870, la Première Guerre mondiale 1914-1918, la Seconde Guerre mondiale 1939-1945 retracés par des documents, photos, objets. L'épopée de Nungesser et Coli y sera également en bonne place. La dernière partie est réservée à la géologie et évoquera la formation des falaises et les précieux galets d'Etretat. Un espace sera réservé à l'accueil et à une boutique.

Une convention a été établie entre la ville d'Etretat et l'association des Amis du Patrimoine d'Etretat, relative à la gestion et à l'exploitation de l'établissement «Musée du Patrimoine d'Etretat».



Retour en images

Ça s'est passé ces derniers mois...

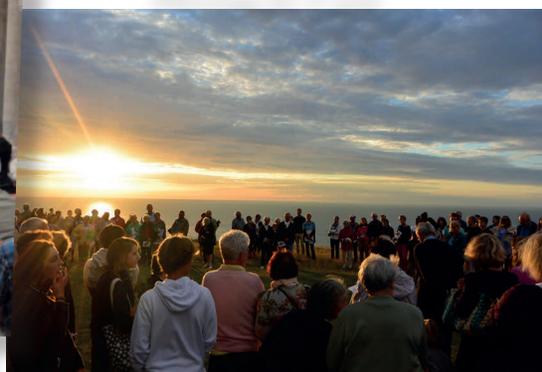
Cérémonies du 8 mai



Fêtes de la mer



Pèlerinage du 15 août



Chorale de l'Arche



Journée des enfants au domaine Saint Clair



La compagnie du Graal



... à Etretat

Festival Offenbach

Expo Photos Emmanuel Lefebvre

La main verte



Repas des Anciens



Journée des Arts



Festival Hello Birds



Journée Lupinienne



Tournoi de tennis

Commerce

Et si l'on parlait commerce ?



Andrée Baillard

Les délices de Naty

Elle s'appelle Nathalie Marie, mais tout le monde la connaît sous le nom de Naty...d'ailleurs, ici à Étretat, son salon de Thé se nomme : «les délices de Naty». Cela fait maintenant un an et demi que Naty s'est installée au 43, rue Alphonse Karr, à deux pas du front de mer. Cette passionnée de thé et de théières, elles sont nombreuses sur les étagères de sa boutique, a déjà un long parcours derrière elle. Elle a tenu pendant trois ans un salon de thé à Villequier, à deux pas du Musée Victor Hugo, avant d'officialier au Havre, aux jardins suspendus, durant neuf années. Mais le lieu est trop grand, un peu trop impersonnel et Naty aime le contact, l'échange, la convivialité. La voilà donc qui débarque à Étretat en janvier 2016. Un salon de thé est en vente, le lieu lui

Naty fait aussi ses propres pâtisseries. Bien entendu ses origines alsaciennes, ne sont jamais très loin, elle



peut aussi vous servir si vous le souhaitez et en fonction de la saison bien entendu, un merveilleux kouglof et un vin chaud. Chez, Naty, on est vraiment comme à la maison et ne dit-elle pas elle-même, en guise de conclusion : «comme la vie, le thé se déguste et s'apprécie».



plaît, son environnement également, le 13 janvier 2016, l'affaire est conclue, l'ouverture suivra en février. Ici vous pouvez déguster 62 variétés de thés, mais aussi une dizaine de tisanes ayurvédiques, pouvant être au choix, stimulantes ou plutôt dans une optique de zen attitude.

Avenue V



Entrer chez Avenue V, c'est un peu comme entrer dans l'univers de la mode pour la femme. Ici, tout est pensé, réfléchi, organisé et présenté comme dans une boutique très tendance de la capitale. Le maître des lieux, Michel Robin évolue dans le monde de la mode depuis maintenant 30 ans. Il a travaillé dans



le prêt-à-porter haut de gamme en tant que directeur commercial. L'idée qu'il souhaite développer au sein de «Avenue V», c'est, nous explique-t-il : «proposer des produits d'esprit citadin, en moyenne gamme et en privilégiant les circuits courts. Je me suis fixé un objectif, une offre nouvelle tous les 10 jours. Dans le même esprit, ma vitrine est refaite tous les 6 jours. J'essaie de coller au mieux à l'actualité et ce, dans tous les domaines artistique, culturel, sportif...».

Quant à sa cible, elle a tendance à s'élargir chaque jour puisque toutes les générations se retrouvent dans sa boutique, la mère, la fille et la grand-mère. Son crédo, regarder les tendances et aller chercher ce qui est à la mode. Et ça marche, puisque depuis l'ouverture le 29 avril la clientèle répond présente, au 15 de l'Avenue George V.

Entre pages et plage

C'est un tout nouveau commerce que nous allons maintenant vous présenter. «Entre pages et plage» est l'oeuvre de Nathalie Hamel. L'ouverture a eu lieu le 15 avril dernier. Le lieu se veut accueillant, convivial et chaleureux. Et l'objectif est



atteint. A peine est-on rentré, que l'on s'y sent comme chez soi. L'invitation à flanner parmi les livres, à choisir, à s'asseoir et commencer à feuilleter en dégustant un thé, un café, ou pourquoi pas un verre de bière, de vin ou de cidre. Tous les styles de littérature y sont représentés, livres régionaux, littérature générale, livres de poche, BD, policiers, livres jeunesse...chez «Entre pages et plage» on y trouve même des livres d'occasion et des livres en Anglais.

Ajoutons à cela, des expositions temporaires, des lectures dédiées, des conférences, des concerts...tout est réuni pour faire de cet endroit un véritable lieu d'échanges et d'ébullition culturelle. Au 40 de la rue Notre-Dame, «Entre pages et plage» est ouvert de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h. Le week-end, de 10 h à 13 h et de 15 h à 20 h.



Le coin des assos !



Les rayons verts



Jean-Paul Savoye

L'association «Les Rayons Verts» est née d'une idée toute simple : il y a des vélos qui ne servent plus chez des particuliers et il y a tant de jeunes qui ont besoin de ce moyen de transport ! Pourquoi ne pas récupérer ces vélos et cyclomoteurs et leur redonner une seconde jeunesse.

LES RAYONS VERTS

L'association a donc pour objet :

- de promouvoir l'utilisation du vélo et du cyclomoteur après rénovation
- d'organiser des rencontres, sorties et animations,
- d'accueillir et encadrer des ateliers,
- de créer un lien social intergénérationnel.

«Les Rayons Verts» assure une permanence les mercredis et samedis, au Parc des Roches d'Etretat. Une adhésion de 10€ sera demandée pour bénéficier de partage et de réparation.

Le but principal de l'association est de remettre le vélo au cœur du village d'Etretat et de limiter par la

même occasion une présence trop importante des voitures.

La devise de l'association est : «Récupérer, recycler, réparer et pédaler».

Association des aides à domicile «Odyle Pollet»

L'Association des aides à domicile d'ETRETAT : «Odyle POLLET» dont le siège est 11 rue Monge a pour vocation de contribuer au maintien à domicile de personnes devenues vulnérables, fragilisées ou dépendantes à la suite d'une maladie, d'une opération chirurgicale, d'un accident ou de l'âge. Elle s'inscrit totalement dans ce qu'il est convenu d'appeler les «Services d'aide à la personne», que ce soit à domicile ou en résidence.

Permettre aux personnes vulnérables, âgées ou isolées résidant sur le territoire d'ETRETAT et les communes environnantes de se maintenir dans leur milieu de vie habituel tant que leur santé ne sera pas en danger, les assister dans les tâches et activités de la vie quotidienne : telle est la vocation de l'Association des aides à domicile d'ETRETAT «Odyle POLLET.» Le passage régulier contribue à maintenir sécurité et lien social pour les personnes isolées. Les professionnelles de l'aide à domicile peuvent assurer jusqu'à trois passages quotidiens pour une durée minimum de 30mn.

L'Association bénéficie de l'agrément officiel des services départementaux de l'Aide Sociale, facilitant



par là même leur accès aux droits à l'aide sociale attribués par le Département, les caisses de retraite ou les mutuelles après évaluation des besoins et du plan d'aide qui va établir le nombre d'heures d'assistance. L'Association a entrepris récemment de développer sa démarche qualité dans ses domaines de compétence. Toutes les informations sur les dossiers d'aide peuvent être obtenues auprès de la direction de l'Association, du CCAS, du CMS de Criquetot ou du CLIC de FECAMP.

L'association a de tout temps défendu cette assistance de proximité et cette attention à la personne sur le territoire de notre commune. Son activité est une source d'emplois locaux à travers des relations humaines intergénérationnelles au service des personnes vulnérables.

«Assistance à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite»

11 rue Monge – 76790 ETRETAT – 02.35.28.69.96

le Révéléteur

Le Révéléteur se veut être un espace de partage et de création, d'éducation aux images, de production d'objets visuels à travers diverses pratiques plastiques, audiovisuelles et photographiques.

Association loi 1901 domiciliée à Etretat où elle vous accueille, elle est mobile sur tout le territoire normand et ouverte à se déplacer partout en France, ainsi qu'en Europe et de par le monde.

Elle organise et anime des ateliers et interventions en tous genres et à destination de tous publics pour s'initier ou se perfectionner à la photographie numérique et argentique ou au cinéma documentaire.

<https://associationlereveteur.wordpress.com>
association.lereveteur@outlook.fr





Gérer le déficit en galets



Etienne Hamel

I s'agit de la concrétisation d'un partenariat monté avec le Département de la Seine-Maritime: il s'inscrit dans un projet de surveillance scientifique du littoral et du suivi du volume de galets sur la plage d'Etretat.

En effet, grâce à ce nouvel outil, il sera possible d'identifier et localiser les déficits chroniques et critiques de sédiments. Cela peut être le cas sur notre littoral où on le sait, la disparition des galets est problématique. Au-delà, ce système permet de mesurer l'efficacité de nos aménagements et d'anticiper les seuils critiques que nous pouvons constater.

Pierre-Antoine Dumarquez, l'adjoint au tourisme, a su profiter de cette opportunité pour l'intégrer au projet de webcam touristique : les flux vidéos captés par les caméras de surveillance des galets seront ainsi récupérés pour être diffusé sur la toile de l'Internet.

Prévoir et anticiper

Ces caméras de surveillance peuvent ainsi mieux évaluer et anticiper les mouvements de galets sur les zones littorales. En complément d'une simple approche promotionnelle, ce système doit avant tout nous aider à la préservation de notre environnement

et à l'équilibre de notre plage.

Une webcam touristique et de surveillance scientifique du littoral sera installée très prochainement sur le front de mer. Un outil qui doit nous aider à mieux gérer nos déficits de galets sur notre plage, mais aussi considérablement aider à la promotion de notre littoral sur les médias.

Grâce à ce système proposé par la société Viewsurf, il sera possible de découvrir en un simple clic la pépite



Exemple d'image obtenue avec une webcam, ici à Quiberon

de la côte d'Albâtre pour organiser son séjour, vérifier l'état de la météo et de la mer, faire la promotion de notre station balnéaire et liker le film du jour sur Facebook ou twitter, sont quelques exemples d'utilisation de ce nouvel outil mis à la disposition de tous.

Un bel outil de promotion

Par ailleurs, dans le cadre de son partenariat avec de nombreux médias (TF1 météo du 20h30, M6Météo des plages, BFMTV, l>Tele, Lci, France 3 (Météo à la carte), France 2 (Point Route)...), la Société Viewsurf assurera la promotion de la station d'Etretat et propose les images de notre webcam plusieurs fois par an lors des bulletins météorologiques quotidiens. Le système est paramétré pour préserver l'intimité de chacun.

Sécurité



Toujours améliorer le service



Catherine Millet

Les missions confiées à la police municipale sont diverses et variées : gestion du stationnement, de la circulation, des horodateurs...

Mais au-delà, elle a aussi pour mission d'assurer la sécurité des déplacements à proximité des écoles, ou encore de veiller à l'accueil des cars de touristes. C'est également la Police Municipale qui assure la mise en place et la présence sur les manifestations, qu'il s'agisse d'événements ponctuels, à caractère festif ou culturel, mais aussi sur les marchés. C'est à elle enfin qu'incombent les missions d'affichage et de portage des documents administratifs.

Depuis 2014, un policier supplémentaire a été recruté. La police municipale d'Étretat compte donc maintenant deux agents. Dans le même temps, un planning à l'heure a été mis en place. Les journées sont

ainsi adaptées en fonction des besoins, ce qui permet d'œuvrer avec un maximum d'efficacité.

Efficacité toujours avec un plan de formation pour l'un des deux agents la période 2016/2017. Par ailleurs, depuis le 2 avril dernier, deux agents ont été embauchés pour le parking du Grand Val et la sécurisation des entrées et sorties des écoles.

Bien entendu, à l'avenir, la police municipale de notre commune aura un rôle majeur à jouer dans la gestion et le suivi de la vidéo protection.

Il s'agira également d'assurer la mise en place du forfait post stationnement (page 5) pour lequel une phase de pédagogie vis-à-vis des automobilistes sera nécessaire. La possibilité du recrutement d'un agent supplémentaire est d'ailleurs à l'étude pour assurer l'accueil et la vérification du stationnement.

Etat-civil 2017

Décès :

Michel Barbaray, Michelle Cognard, Claude Lemaire, Laurent Gouteux, Maurice Saulot, Roger Villain, Irène Soudé veuve Leneveu, Jeannine Legrand épouse Toutain, Pierre Yver, Odyle Leplay veuve Pollet, Hélène Duclos veuve Brulin, Marie-Madeleine Recher veuve Aubourg, Denise Basille veuve Leduey, René Lebas, José Moreno, Françoise Tamarité veuve Rechenmann, Marcel Hardy, Léon Durand, Yvette Teral veuve Gérard Delabie, Odette Lamure épouse Lambert, Eliane Beuriot veuve Gac, Djouher Chehami veuve Savary, Jean-Paul Lemaitre, Jacques Levallant, Elise Lucas épouse Grancher, Jean-Claude Cognard, Philippe Jacquot, Cécile

Wion veuve Bourgeois, Pierre Isaac, Jacques Auger, Gisèle Lebret épouse Legros, Jacques Pastour, Fernand Manoury, Serge Primaut, Bernard Fargues

Naissances :

Martin Fleury, Mélyna Marical, Lilla Prasol Seychelles, Anton Allais, Raphaël Crépy, Adam Marzoug, Louna Poret Chevrier, Louis Brousse, Zachari Kebir Medjhoua

Mariages :

Patrice Paporé et Maryvonne Lemetteil, Yannick Lalas et Christine Lecompte, Jérémie Péan et Elise Hondo, Alexandre Falaise et Beverley Delie, Bruno Fréval et Christine Jeanne, Benjamin Darras et Mouna El Mokhtari

Expression des différents groupes

Groupe d'opposition

«Poursuivons ensemble pour Etretat»

Le peu d'espace offert par la majorité à l'opposition est insuffisant pour s'exprimer et dresser un bilan exhaustif de cette année. Sur le fond, la municipalité récupère l'élan donné depuis 2008. Grâce à une équipe d'agents communaux au professionnalisme incontestable et aux projets engagés dans la durée, les «nouveaux» élus récoltent les fruits de la continuité. Déjà engagés en 2016, Opération Grand Site, Musée étretatais, travaux de l'école et de voirie, sécurisation des piétons route de Bénouville ou zones d'achats rapides, effacement des réseaux, nouvelles plaques de rue ou paiement des cars, pour ne citer qu'eux, en sont des preuves tangibles. La direction prise était donc la bonne d'autant que l'audit financier aura accouché d'une souris et montré qu'aucun reproche ne peut être fait à l'ancienne équipe menée par Franck Cottard. On aura donc fait miroiter et croire de nombreuses choses aux Etretatais, permettant de douter de la véracité de certaines allégations passées ou récentes, même si c'est l'avenir qui intéresse chacun.

Sur la forme, on peut s'inquiéter de l'absence de vision durable, de la mauvaise gestion de certains dossiers sensibles, pourtant bien ficelés, voire du manque de maîtrise - la rentrée scolaire en est un exemple criant avec la demande trop tardive de passage à la semaine de 4 jours - ; regretter la disparition de certains services apportés à la population (ramassage des déchets verts...) ; constater la paupérisation de la communication, de la concertation, de l'information et de la transparence promises... tel ce projet de thalassothérapie/hôtel hypothétique et nébuleux qui inquiète. De surcroît, certaines orientations budgétaires laissent circonspects, dont celle de prioriser l'installation onéreuse et injustifiée - non obligatoire - de caméras de vidéo-protection pour un montant de 200 000 euros, alors que cette somme pourrait être utilisée à d'autres investissements (entretien des kinés...).

Plus que jamais, nous resterons vigilants et ferons entendre notre voix, votre voix, et donnerons la parole aux Etretatais pour que la démocratie et l'esprit du village soit respectés. C'est un de nos vœux pour l'année à venir, année que nous vous souhaitons la meilleure.

Groupe majoritaire

«Cap 2020 autrement»

On peut tout dire, tout écrire, mais l'important, ce sont les actes. Prenons l'exemple de la parole que nous laissons aujourd'hui à l'opposition, alors que rien ne nous y oblige, et que cela n'a jamais été fait auparavant.

Pour ce qui est de l'opération Grand Site, celle-ci a fait l'objet d'une mise au point avec tous les partenaires dès janvier 2017. L'ancien maire s'octroyait de manière très individualiste l'opération qui n'aurait très certainement jamais pu aboutir. La reprise de la gestion par le Département a permis ce redémarrage. Là encore, des actes, rien que des actes !

Quant à l'audit qui aurait accouché d'une souris, il a pointé un défaut de rigueur dans le fonctionnement que nous avons corrigé afin de reconstituer un fonds de roulement qui commence à évoluer positivement. Des actes, toujours des actes !

Le passage à la semaine de 4 jours, chacun sait, que c'est l'absence d'organisation de conseil d'école extraordinaire (dans les temps impartis) par les enseignants qui a justifié le refus. Même chose pour le ramassage des déchets verts, on peut proposer, comme l'a fait l'ancien maire lors de la campagne électorale, la mise en place de composteurs, mais, ce que veulent les Etretatais, c'est un service qui fonctionne, même s'il n'est pas parfait et nous l'avons fait. Des actes, encore des actes.

Comment peut-on, dans une même tirade parler du coût de la vidéo protection et du départ du kiné. Ces deux questions ne sont pas liées. Pour le kiné, une solution était sur le point d'être trouvée et nous regrettons, nous aussi, ce départ précipité. Pour ce qui est de la vidéo protection, elle est réclamée de longue date par les gendarmes et attendue par nombre de nos concitoyens.

Pour critiquer, s'opposer, il y a mieux à faire que se cacher derrière son stylo. On peut, par exemple être présent aux réunions auxquelles on est invité, à l'image de Jean-Bernard Chaix qui a choisi d'agir efficacement auprès des Etretatais, ce qui n'est pas le cas de M. Cottard qui brille par son absence. Les actes sont plus difficiles à assumer que les paroles, qui ne sont trop souvent que des paroles en l'air. Des actes et des réalisations, pas des promesses et des études onéreuses sans lendemain...

Le groupe «Pour un nouveau départ» Jean-Bernard Chaix n'a pas souhaité s'exprimer

Infos Pratiques

Les numéros d'urgence

15 Samu - 17 Gendarmerie - 18 Pompiers

112 Numéro d'Urgence Européen

Centre antipoison **08 00 59 59 59**

Pour tous médecins de garde faire le 116-117

Infirmières : 16 bis Rue Isabey, **02 35 27 02 98**

Pharmacie : Van Caenegem Avenue George V, **02 35 27 01 45**

Dentistes : Florent Challet-Hayard et Déborah Gayet
25 Avenue George V, **02 35 28 07 91**

Service des Aides à domicile « Odyle Pollet »

Madame Séverine FRIBOULET est présente du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures. Sur rendez-vous de 13 heures 30 à 17 heures. Permanences : 11 rue Monge ou à domicile.

Assistance sociale

Prochainement au bureau annexe des aides à domicile, Mme DEALET assurera une permanence deux demi-journées par semaine **02 35 29 43 23**. Renseignements en mairie.

Orthophoniste

Mme Dehais au **06 71 19 84 69**. Pour enfants et adultes, toutes pathologies, sur rendez-vous, le mardi.

Psychologue

Madame Jocelyne HOURDIN, 11 rue Monge, uniquement sur rendez-vous au **06 83 65 22 60**

FRANCKY PNOSE sur rendez-vous au **06 45 96 16 68** pour faire découvrir l'hypnose avec respect et bienveillance.

Sophrologie **06 15 88 17 51** Salle Boissaye

Consultations juridiques gratuites

Maître Lauzeral sur rendez-vous au **01 55 73 20 20**

Taxi des Hautes Falaises : 06 12 09 52 78

Déchets et ordures ménagères

Déchetterie, Route de Turretot, 76280 Criquetot L'Esneval. Lundi Après-Midi de 14 H à 18 H, Mercredi, vendredi et samedi de 9 H à 12 H 30 et de 14 H à 18 H.

Ramassage des ordures ménagères, tous les lundi, mercredi et vendredi. Il est assuré par la Communauté de Communes de Criquetot l'Esneval, **02 35 27 27 00**.

Ramassage tri sélectif, les jeudis 7 et 21 décembre 2017 ; 4 et 18 janvier ; 1er et 15 février ; 1er, 15 et 29 mars ; 12 et 26 avril ; 11 et 24 mai ; 07 et 21 juin 2018.

Permanence des élus

Chaque samedi matin, de 10h00 à 12h00.

Permanence Madame le Maire : sur rendez-vous.

A savoir

Horaires bibliothèque : mercredi : 14h00 à 18h00 / samedi 10h00 à 12h00

Ville d'Etretat : www.etretat.fr Vous y trouverez : agenda des manifestations, dossiers en cours, travaux en cours, démarches administratives, menus du restaurant scolaire, etc...

Comcom Criquetot L'Esneval : <http://www.ccc-criquetot.fr> Vous y trouverez toute l'actualité de la Comcom tant sur le plan associatif, culturel, que les renseignements pratiques concernant les tournées d'ordures ménagères et leur report en cas de jours fériés, les consignes de tri en matière de sélectif, les permanences diverses, l'AQUABOWLING ou l'Office de tourisme.

Office de tourisme : Place Maurice Guillard - BP 3 - 02 35 27 05 21 - info@etretat.net - www.etretat.net

Horaires de la Poste : Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h45 ; le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h45 ; le samedi de 9h00 à 12h00

Maison des services publics à la Poste : Pour simplifier l'accès aux services publics, permanence et rendez-vous possibles à la demande et selon la disponibilité des partenaires (Carsat/msa/Pôle emploi...)

Mission locale (Aide aux Jeunes en recherche d'emploi) : 02 35 27 28 08

Relais d'assistantes maternelles 06 76 78 75 28 ou 09 60 05 81 59 ram.criquetot@gmail.com

Halte-garderie « La Ribambelle » 02 35 27 45 96

Mini-club à Etretat de 14h00 à 18h00, pendant les vacances d'hiver et de printemps, enfants de 4 à 10 ans (renseignements en mairie)

ALSH/Centre aéré à Pierrefiques, enfants de 5 à 11 ans contact 02 32 79 56 90 afgamontivilliers@free.fr (Petites et grandes vacances sauf Noël)

M.A.M La compagnie des doudous 02 77 24 18 24

www.service-public.fr, pour connaître vos droits, effectuer vos démarches ; services en ligne et formulaires, papiers, citoyenneté, transports, carte grise....

Gendarmerie de Seine-Maritime :

<http://gendarmeriedeseinemaritime.fr/> et sur Facebook.

Téléthon

Samedi 2 décembre

Bingo du Téléthon au JoaCasino à partir de 20h

Amicale des Sapeurs-Pompiers de 9h à 18h

Place de la Mairie - vente tableau légo - peluches - porte clés...

Samedi 9 décembre

Soirée musique à écouter et à danser / Cafés gourmands / L'Arche et la Main Verte

à partir de 20h30, salle Boissaye

Fêtes de fin d'année

Marché de Noël de l'Union Commerciale d'Étretat : samedi 2 et dimanche 3 décembre Rue A. Karr

Pour les « Séniors » Repas de Noël jeudi 14 décembre à la salle Boissaye

Distribution des colis de Noël : vendredi 15 décembre à l'espace Gramoysan de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

La Main Verte organise une expo-vente sur le thème de Noël à l'Espace Gramoysan : samedi 16 et dimanche 17 décembre de 9h00 à 18h00

Ouverture du village de Noël Place de la mairie : mercredi 20 décembre 2017

La Main Verte sera présente sur le marché du jeudi 21 décembre

Manège et barbe à papa du mercredi 20 au 29 décembre (sur présentation de tickets)

Calèche avec le Père-Noël Mercredi 20 décembre de 15h00 à 17h30 ; vendredi 22 décembre de 16h00 à 17h30 ; samedi 23 décembre de 15h00 à 17h30

Les enfants pourront déposer leur courrier au Père-Noël dans la boîte aux lettres de sa maison jusqu'au 22 décembre.

Contes de Noël avec l'AFGA : vendredi 29 décembre à 15h00 à l'espace Gramoysan.

distribution de friandises avec le Père-Noël.

Spectacle de Noël « Sans tambour, ni trompette » : mercredi 27 décembre pour les 3/12 ans Salle Boissaye

Tickets de cinéma pour les collégiens et les lycéens d'Étretat (billets disponibles en mairie)

Vin chaud – Pain d'épices offert par la Ville Place de la Mairie : samedi 23 décembre à 17h30

Mini festival de l'image à l'espace Gramoysan : mardi 26 et mercredi 27 décembre 2017

Dès le début de la nouvelle année

Janvier 2018 : le retour du cinéma à Étretat - Salle Boissaye

Bain du 1er janvier à 12h00

Vœux du maire : samedi 13 janvier à 17h00 – salle Boissaye

Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers : samedi 20 janvier

Théâtre « le bourgeois Gentilhomme » : samedi 20 janvier à 20h30 Salle Boissaye

La municipalité vous souhaite de joyeuses fêtes